

# L 'Arrêté du 18 Mai 2004

Une nouvelle réglementation  
pour le travailleur ?



# L 'Arrêté du 18 Mai 2004

Euratom 96/29 et 97/43, code SP et SS



Décret du 24 Mars 2003

« Protection des personnes lors  
d 'expositions aux RI à des fins  
médicales et médico-légales »

# Décret du 24 Mars 2003

## ◆ Justification

NRD (Arrêté Février 2004)

## ◆ Optimisation

Formation des Professionnels  
(Arrêté 18 Mai 2004)

Procédures  
Assurance qualité

## ◆ Dispositions diverses...

# Application de l'arrêté du 18 Mai 2004 de la théorie à la pratique...

- ◆ Formation obligatoire et validante
- ◆ Professionnels mentionnés L.1333-11 (CodeSP)
- ◆ Objectifs et programmes spécifiques
- ◆ 24000 personnes à former ➤ 2009

# Application de l'arrêté du 18 Mai 2004 de la théorie à la pratique...

## ◆ Elaboration du cahier des charges (G de travail)

↪ Quel public ?

↪ Finalité et objectifs de la formation

↪ Durée

↪ Le contenu

↪ Validation

# Application de l'arrêté du 18 Mai 2004 de la théorie à la pratique...

Formation : 3 jours (21H00 avec validation)

1<sup>er</sup> jour

- ◆ Généralités
- ◆ Rappel Bases Physiques
- ◆ Effets Biologiques
- ◆ Législation
- ◆ Médecine Nucléaire

# Application de l'arrêté du 18 Mai 2004 de la théorie à la pratique...

2<sup>ème</sup> jour

- ◆ Radiothérapie
- ◆ Curiethérapie
- ◆ Radiologie
- ◆ TDM

# Application de l'arrêté du 18 Mai 2004 de la théorie à la pratique...

## 3<sup>ème</sup> jour

- ◆ Organisation de la radioprotection
- ◆ Dosimétrie opérationnelle et passive, zonage..(hors validation) - NRD
- ◆ Cas particuliers
- ◆ Concept assurance qualité-Exposition accidentelle
- ◆ Travaux pratiques - Ateliers
- ◆ Validation



# Application de l'arrêté du 18 Mai 2004 de la théorie à la pratique...

- ♦ Difficultés éventuelles:  
TP sur site et par groupe
- ♦ Nombre de professionnels formés  
120 ➤ Novembre 2005 à Novembre 2006
- ♦ Evaluation  
formation très dense mais très enrichissante,  
évolution des pratiques, échanges...

**MERCI BEAUCOUP**



**POUR VOTRE ATTENTION**